

Réunion du bureau de direction du CRCN

9 octobre 2024

Bureau régional de Gatineau

Présences

Nom	Rôle
Ruth Lau MacDonald	Présidente de la réunion, vice-présidente exécutive régionale
Christian Smith	Trésorier régional
Jade Conrad	Présidente, Conseil du district d'Ottawa
Gilles Lavigne	Président, Comité régional de santé et sécurité
Addison Herman	Coprésidente, Comité des jeunes travailleuses et travailleurs
Jacqueline Lee	Coprésidente, Comité des jeunes travailleuses et travailleurs
Edith Nganga	Coprésidente, Comité d'action des membres raciaux visibles
Sandra Griffith-Bonaparte	Coprésidente, Comité d'action des membres raciaux visibles
Karen Kenniphaas	Présidente, Comité Accès des membres ayant un handicap
Burcu Gurkan	Présidente, Comité régional des femmes d'Ottawa
Sandrine Oka	Comité régional des femmes francophones
Gordon Marshall	Membre hors cadre
Alan Craig	Membre hors cadre
David Lanthier	Membre hors cadre

Absences

Charles Baril, président, comité Fierté

James Valois, président, Comité d'éducation de la RCN

Les Maiczan, coprésident, Cercle d'action autochtone

Sonya Driscoll, coprésidente, Cercle d'action autochtone

André Miller, représentant des membres au service des employeurs distincts

Linda Walters, représentante des membres au service des employeurs distincts

Candice McMullen, membre hors cadre

Tony Nicolas, membre hors cadre

Personne-ressource

Dana Ouellette, adjointe de la VPER-RCN

Ordre du jour

	Ouverture de la séance Reconnaissance des territoires traditionnels : Ruth Lau MacDonald, présidente de la réunion • Lecture de la Déclaration sur le harcèlement • Aperçu de la logistique : stationnement, remboursement des taxis, etc. • L'ordre du jour est adopté par consensus. • Présentations
9 h	Rapport de la VPER Aperçu du contenu de l'ordre du jour. On décide de donner la priorité au rapport du trésorier pour avoir le temps de discuter davantage. Les autres points à l'ordre du jour portent sur le travail de la VPER et du personnel.
9 h 30	Rapport du trésorier régional Christian Smith explique sa vision du rôle du trésorier régional et du Comité des finances. Il présente les résultats du rapport du vérificateur de 2023 et parle de la résolution soumise à l'assemblée générale annuelle de l'AFPC-RCN de 2024, qui demande l'examen détaillé des finances de la RCN. Christian souligne la nécessité d'obtenir des devis auprès de vérificateurs judiciaires si c'est la voie que le Conseil choisit d'emprunter. Christian donne un aperçu des vérifications d'approbation des dépenses qu'il a demandé au Comité des finances d'effectuer pour tous les chèques signés depuis son arrivée. On poursuit la discussion et on annonce l'élaboration de modèles de documents financiers à l'usage des comités régionaux ainsi que la mise à jour du mandat du Comité des finances.
9 h 45	Questions et discussion Les représentantes du CAMRV posent des questions sur les totaux mentionnés par le trésorier et s'inquiètent des montants. Un membre hors cadre pose des questions sur les projets spéciaux d'action politique et sur les fonds qui leur sont alloués. Le trésorier répète que des problèmes avec les postes budgétaires et le codage dans le logiciel de tenue de livres ont une incidence sur les montants qui s'affichent dans les

	<p>rapports générés par le système. Le bureau de la VPER travaille à l'examen et à la mise à jour du codage afin que le système (Quickbooks) puisse produire des rapports financiers pour tous les fonds du Conseil de l'AFPC-RCN, y compris ceux des comités régionaux.</p>
10 h 45	Pause santé
11 h	<p>Examen des résolutions générales de l'AGA de l'AFPC-RCN</p> <ul style="list-style-type: none"> - On discute de la résolution <i>GEN-004 - Responsabilité financière des comités et des conseils de l'AFPC-RCN</i> afin de s'assurer que les trésoreries des comités sont au courant des nouvelles exigences en matière de rapports : « <i>la trésorerie de chaque comité prépare et présente au moins deux (2) rapports financiers par année civile</i> ». - La résolution <i>GEN-003 - Courriel de bienvenue aux nouveaux membres du bureau de direction du CRCN</i> est entrée en vigueur. La VPER envoie aux nouveaux membres du bureau de direction du CRCN un courriel contenant un lien vers le <u>Guide à l'intention des dirigeantes et dirigeants du Conseil de l'AFPC-RCN</u> ainsi que tout autre renseignement utile. - On discute de la résolution <i>GEN-005 - Collaboration intersyndicale : comités régionaux et syndicalisme dans la RCN</i> pour que les membres du bureau de direction du CRCN soient au courant de l'engagement à communiquer avec d'autres syndicats concernant leurs priorités communes. - Les résolutions <i>GEN-001</i> et <i>GEN-002</i> concernant l'achat de drapeaux de l'AFPC-RCN seront mises en œuvre par la VPER à partir des fonds du poste budgétaire pour l'action politique.
12 h	Pause-repas
13 h	<p>Élection de la suppléance du trésorier</p> <p>Conformément au paragraphe 8.4 des Statuts et Règlements de l'AFPC-RCN :</p> <p><i>La suppléance à la trésorière ou le [sic] trésorier est élu parmi les membres du bureau de direction à la première réunion qui suit l'AGA du bureau de direction du CRCN de l'AFPC. En cas d'absence ou de démission de la trésorière ou du trésorier, le suppléant ou la suppléante en assume les responsabilités.</i></p> <p>Dave L., appuyé par Karen K., propose la candidature d'Alan Craig. Sandra G.-B., appuyée par Jade C., propose la candidature de Gilles Lavigne.</p> <p>Gilles L. accepte sa mise en candidature. Alan C. accepte la mise en candidature.</p> <p>Gilles est élu trésorier suppléant par acclamation.</p>

	<p>Discussion : Modèles et processus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modèle d'ordre du jour - Modèle de procès-verbal - Modèle de rapport de comité au CRCN - Formulaire de demande de remboursement en ligne et note de service
13 h 30	<p>Les membres du bureau de direction du CRCN font des commentaires positifs sur les modèles et les nouveaux processus de remboursement.</p> <p>Questions et discussion</p> <p>Les membres du bureau de direction du CRCN s'informent de la date limite pour soumettre les rapports pour la réunion du CRCN du 26 octobre. On les encourage à utiliser le nouveau modèle s'ils veulent bien. On discute de la date limite et on invite les membres du bureau de direction à demander de l'aide au bureau de la VPER.</p>
14 h 30	Pause santé
14 h 45	<p>Autres points</p> <ul style="list-style-type: none"> - On discute des réunions du Conseil de la RCN et du bureau de direction du CRCN. La réunion d'un jour en personne du bureau de direction du CRCN a été un succès et deviendra la norme. - On discute des réunions et des activités des comités. On insiste sur la collaboration fructueuse des comités à l'occasion de la Fierté dans la Capitale. Une coordination accrue des ressources en personnel, des plans des comités et des priorités régionales soutiendra ce genre de travail pendant le cycle 2025-2027. - Le groupe discute des prochaines conférences régionale et nationale, et du meilleur moment pour tenir ces rassemblements d'envergure.
16 h	La séance est levée plus tôt pour que les membres puissent assister à la réunion du Conseil du district d'Ottawa au bureau régional d'Ottawa.

À faire

Point	Responsable
<i>Commande de chandails à capuchon</i>	<i>Bureau de la VPER</i>
<i>Casques d'écoute avec fil pour les membres du CRCN (pour préserver la santé et la sécurité des interprètes)</i>	<i>Bureau de la VPER</i>
<i>Mise à jour des comptes et réinitialisation des mots de passe à l'AFPC-RCN</i>	<i>Bureau de la VPER</i>
<i>Modèles de documents</i>	<i>Bureau de la VPER</i>

Points reportés

Point
Remue-méninges sur les campagnes nationales <ul style="list-style-type: none"> - Comment pouvons-nous tisser des liens plus étroits avec les membres de la RCN? - De quelles données ou de quels renseignements avons-nous besoin pour mieux représenter les membres? - Si vous pouviez organiser n'importe quoi, que feriez-vous et pourquoi?
Collaboration avec le bureau de direction du CRCN <ul style="list-style-type: none"> - Le bureau de direction du CRCN de l'AFPC a le pouvoir et la charge de constituer des comités fonctionnels/permanents du Conseil. (9.a) - Mandat et objectifs du CRCN - Responsabilités du Bureau de direction du CRCN (8.2)